



Prêt à Taux 0 pour achat immobilier

Par **justintime**, le **25/07/2011** à **14:49**

Bonjour,

Je souhaite investir en immobilier pour la première fois, quelles sont les contraintes pour pouvoir bénéficier de ce prêt?
Merci de vos réponses?

Par **Domil**, le **25/07/2011** à **15:58**

il faut déjà que ce soit votre résidence principale donc ce n'est pas pour investir dans l'immobilier

Par **lisenour**, le **03/08/2011** à **14:42**

Vous pouvez bénéficier de ce prêt uniquement si vous êtes primo accédant, c'est à dire que vous achetez votre première résidence principale. Ensuite reste à voir avec les banques ou les agences immobilières faisant ce genre de prêt.

Essayez de voir sur ses sites :

<http://www.toulouse-immobilier-neuf.com/>

<http://www.programme-immobilier-nantes.com/>